

8053/13

ASSEMBLÉE NATIONALE

QUATORZIÈME LÉGISLATURE

SÉNAT

SESSION ORDINAIRE DE 2012-2013

Reçu à la Présidence de l'Assemblée nationale
le 15 avril 2013

Enregistré à la Présidence du Sénat
le 15 avril 2013

**TEXTE SOUMIS EN APPLICATION DE
L'ARTICLE 88-4 DE LA CONSTITUTION**

PAR LE GOUVERNEMENT,

À L'ASSEMBLÉE NATIONALE ET AU SÉNAT.

**Budget d'installation et de fonctionnement du C.SIS pour 2013 et
tableau pluriannuel des dépenses d'installation autorisées du C.SIS
(situation au 31 décembre 2011)**



**CONSEIL DE
L'UNION EUROPÉENNE**

**Bruxelles, le 2 avril 2013 (08.04)
(OR. en)**

8053/13

**SIRIS 45
COMIX 222**

NOTE POINT "I/A"

du:	Secrétariat général du Conseil
au:	Coreper / États membres réunis au sein du Conseil
N° doc. préc.:	14355/12 SIRIS 80 COMIX 531 8996/12 SIRIS 20 COMIX 251 5344/12 SIRIS 5 COMIX 27
Objet:	Budget d'installation et de fonctionnement du C.SIS pour 2013 et tableau pluriannuel des dépenses d'installation autorisées du C.SIS (situation au 31 décembre 2011)

1. Le règlement financier du C.SIS (documents SCH/Com-ex (93) 16 REV 2 et SCH/Com-ex (97) 35, modifiés par la décision 2007/472/CE du Conseil du 25 juin 2007¹, la décision 2008/328/CE du Conseil du 18 avril 2008² et la décision 2009/914/CE du Conseil du 30 novembre 2009³ dispose que le comité exécutif approuve le budget d'installation et de fonctionnement pour l'année à venir, après avoir consulté le groupe de travail concerné.
2. Lors de sa réunion du 30 avril 2012, le groupe "SIS/SIRENE" a rendu un avis favorable sur le tableau pluriannuel des dépenses d'installation autorisées du C.SIS (situation au 31 décembre 2011) figurant dans le document 8996/12 SIRIS 20 COMIX 251.

¹ JO L 179 du 7.7.2007, p. 50.

² JO L 113 du 25.4.2008, p. 21.

³ JO L 323 du 10.12.2009, p. 6.

3. Lors de sa réunion du 15 février 2013, le groupe "Affaires Schengen" (SIS/SIRENE) a rendu un avis favorable sur le budget prévisionnel d'installation et de fonctionnement du C.SIS pour 2013, présenté dans le document 5344/13 SIRIS 5 COMIX 27.
4. Conformément à l'article 2 du protocole sur l'acquis de Schengen intégré dans le cadre de l'Union européenne, "*le Conseil se substitue au comité exécutif institué par les accords de Schengen*".
5. Toutefois, en ce qui concerne le financement des dépenses liées au SIS, le Conseil est réputé avoir décidé que ces dépenses sont à la charge des États membres. Il incombe par conséquent aux États membres, et non au Conseil, d'adopter le budget.
6. Le Coreper est dès lors **invité à demander aux États membres, réunis au sein du Conseil, d'adopter formellement:**
 - **le tableau pluriannuel des dépenses d'installation autorisées du C.SIS (situation au 31 décembre 2011) et**
 - **le budget prévisionnel d'installation et de fonctionnement du C.SIS pour 2013, qui figurent en annexe.**
7. Les contributions des États membres concernés, ainsi que de l'Islande, de la Norvège, de la Suisse et du Liechtenstein, sont calculées en suivant la clef de répartition définie dans le règlement financier susmentionné (documents SCH/Com-ex (93) 16 REV 2 et SCH/Com-ex (97) 35, modifiés par la décision 2007/472/CE du Conseil du 25 juin 2007⁴, la décision 2008/328/CE du Conseil du 18 avril 2008⁵ et la décision 2009/914/CE du Conseil du 30 novembre 2009⁶).

⁴ JO L 179 du 7.7.2007, p. 50.

⁵ JO L 113 du 25.4.2008, p. 21.

⁶ JO L 323 du 10.12.2009, p. 6.

TABLEAU PLURIANNUEL DES DÉPENSES D'INSTALLATION AUTORISÉES

pour la fonction de support technique C.SIS – situation au 31 décembre 2011

Ventilation des dépenses	Montant en euros
C-SIS.I	
Budget approuvé depuis le 18.12.1991 (premier budget) jusqu'au 31.12.2010	38 087 985,13
<i>Sous-total</i>	38 087 985,13
Nouvelles dépenses validées:	
Dépenses validées pendant le 1 ^{er} trimestre 2011 (doc. 9291/11 SIRIS 31 COMIX 269)	159 500,95
Dépenses validées pendant le 2 ^e trimestre 2011 (doc. 13489/11 SIRIS 78 COMIX 507 + COR 1 + COR 2)	142 686,36
Dépenses validées pendant le 3 ^e trimestre 2011 (doc. 16564/11 SIRIS 108 COMIX 706)	169 545,56
Dépenses validées pendant le 4 ^e trimestre 2011 (doc. 8995/12 SIRIS 19 COMIX 250)	193 672,34
<i>Sous-total</i>	665 405,21
Total C.SIS.I	38 753 390,34
SIS II	
Budget approuvé jusqu'au 31.12.2001	461 663,26
<i>Sous-total</i>	461 663,26
Nouvelles dépenses validées en 2011	0
<i>Sous-total</i>	0
Total SIS II	461 663,26
Total général	39 215 053,60

**BUDGET PRÉVISIONNEL D'INSTALLATION DU C.SIS
POUR 2013**

<u>INSTALLATION (EUR)</u>	2013
Services divers et démantèlement du SIS I	120 000
Prestations d'expertise relatives au C.SIS 1+R et au SISNET	30 000
Prestations d'expertise relatives au projet SIS II	290 000
TOTAL GÉNÉRAL	440 000

**BUDGET PRÉVISIONNEL DE FONCTIONNEMENT DU C.SIS
POUR 2013**

NATURE DES DÉPENSES	COÛTS (EUR)	TOTAL (EUR)
Frais d'exploitation et de fonctionnement		
<i>1. Maintenance informatique</i>		
Maintenance forfaitaire du système	1 260 000	
Consommables informatiques.....	10 000	
Renouvellement des moyens informatiques	18 000	
<i>2. Entretien et fonctionnement des locaux</i>		
Nettoyage	<i>payé par la France</i>	
Loyers et charges.....	<i>payé par la France</i>	
Téléphone	30 000	
Climatisation (10 % remboursés par les pays).....	16 000	
Électricité et eau	<i>payé par la France</i>	
Travaux d'entretien.....	<i>payé par la France</i>	
<i>Sous-total frais d'exploitation et de fonctionnement</i>		1 334 000
Mobilier, équipement et fournitures		
Mobilier	<i>payé par la France</i>	
Équipement de bureau et fonctionnement du secrétariat.....	10 000	
<i>Sous-total mobilier, équipement et fournitures</i>		10 000
Documentation, relations publiques et formation		
Achat de livres et documents.....	5 000	
Accréditation des visiteurs et stagiaires	5 000	
Frais de formation	0	
<i>Sous-total documentation, relations publiques et formation</i>		10 000
Personnel et déplacements		
4 ingénieurs et techniciens d'exploitation	180 250	
8 opérateurs de saisie	247 250	
3 ingénieurs de tests.....	97 750	
Assistance help desk.....	41 000	
Déplacements.....	41 250	
<i>Sous-total personnel</i>		607 500
<i>Sous-total demandé par la France</i>		1 961 500
Task Force SIS II		
Prestations d'assistance.....	200 000	
<i>Sous-total Task Force SIS II</i>		200 000
TOTAL GÉNÉRAL		2 161 500